

Convocation Assemblée Générale

Vendredi 1^{er} Décembre 2023

Cher Membre AADSport,

Vous êtes prié de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale des membres de l'**ASSOCIATION DES AVOCATS EN DROIT DU SPORT** qui se tiendra :

- le **Vendredi 1^{er} Décembre 2023 à 11h30**,
- au **restaurant Bofinger** situé 7 rue de la Bastille à Paris (75004)
<https://www.bofingerparis.com/>

Et au cours de laquelle il sera délibéré sur l'ordre du jour suivant :

1. ► Rapport moral et financier du Président ;
 - Présentation du bilan définitif au 31 décembre 2022
 - Présentation du budget prévisionnel 2023
2. ► Approbation des comptes définitifs de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
3. ► Approbation du budget prévisionnel 2023 ;
4. ► Election des membres du Comité Directeur ;
5. ► Perspectives et développements 2023/ 2024 ;
 - Travaux commissions
 - Site web
 - Réunions "apéritives"
 - Nouveaux adhérents
 - Communication externe
6. ► Questions diverses ;

Vous trouverez ci-joint le texte du projet des résolutions proposées qui seront soumises à l'assemblée ainsi qu'un pouvoir.

A cette occasion, nous vous rappelons qu'au titre de l'article 8 des statuts, ne peuvent être élus membre du Comité Directeur, que les membres actifs de l'association à jour de leurs cotisations sur ces deux dernières années.

Concernant les conditions de participation au vote en assemblée générale, nous vous rappelons que seuls les membres à jour de leur cotisation le jour de l'assemblée peuvent participer au vote (article 10.1 des statuts). Afin d'atteindre les exigences de quorum, un membre actif peut se faire représenter par un autre membre actif, et ce, dans la limite d'un seul mandat (article 10.2 des statuts). Toutefois, le vote par procuration ou par correspondance n'est pas admis (article 10.3 des statuts).

Le rapport sur la situation financière et morale de l'association, le compte de résultat de l'année écoulée et le budget prévisionnel de l'année en cours sont tenus à la disposition des membres actifs au siège de l'association au moins dix jours avant la date de cette assemblée générale.

Dans l'attente du plaisir de vous voir à notre assemblée annuelle.

Le Président
Christophe BERTRAND


Christophe BERTRAND
c.bertrand@bertrand-sport-avocat.com